

2113 - Coopération transfrontalière

**Avenants aux projets Interreg IV A "Gestion
économe et durable de l'espace dans les
petites et moyennes communes du Rhin
Supérieur" et "Tourisme dans la région
métropolitaine du Rhin Supérieur" - Subvention
à l'Université populaire "Pamina" VHS**

Rapport n° CP/2012/689

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule coopération transfrontalière

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer :

- la modification du budget du projet INTERREG IV A « Gestion économe et durable de l'espace dans les petites et moyennes communes du Rhin Supérieur »,
- la modification du budget et la prolongation du projet INTERREG IV A « Tourisme dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur »,
- les modalités de versement de la subvention attribuée à l'Université Populaire PAMINA VHS pour ses activités 2012.

Projet INTERREG IV A « Gestion économe et durable de l'espace dans les petites et moyennes communes du Rhin Supérieur »

Le projet INTERREG IV A « Gestion économe et durable de l'espace dans les petites et moyennes communes du Rhin Supérieur » vise un échange et un transfert de connaissances, d'expériences et de conceptions en matière de gestion foncière. Par délibération en date du 2 novembre 2009, le Conseil Général s'est prononcé en faveur d'un soutien de 21.000 € à l'*Institut Franco-Allemand de Recherche sur l'Environnement* pour la mise en œuvre de ce projet.

Afin d'intégrer certains coûts non prévus au budget initial (notamment le coût des grandes manifestations et les frais de traduction), il est envisagé de modifier la répartition du budget en dépenses, sans rallonge financière, conformément au tableau n°1 annexé. Le principe de cette modification a été validé par le comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur et fera l'objet d'un avenant à la convention.

Projet INTERREG IV A « Tourisme dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur »

Le projet INTERREG IV A « Tourisme dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur » a pour objectif d'améliorer la compétitivité internationale de l'espace du Rhin Supérieur dans le domaine du tourisme.

Par délibération en date du 2 février 2009, le Conseil Général s'est prononcé en faveur d'un soutien de 60.000 € à la société *Freiburg Wirtschaft Touristik und Messe GmbH & Co. KG* qui porte ce projet.

Au vu du retard pris dans la réalisation du projet, il est envisagé de le prolonger jusqu'au 30 juin 2013 et de modifier le budget en dépenses, sans rallonge financière, conformément

au tableau n°2 annexé. Ces modifications devront être validées par le comité de suivi du programme INTERREG IV A Rhin Supérieur avant de faire l'objet d'un avenant à la convention.

Versement de la subvention accordée à l'Université Populaire PAMINA VHS au titre de ses activités 2012

Par délibération en date du 2 juillet 2012, le Conseil Général s'est prononcé en faveur d'un soutien de 10 000 € à l'Université Populaire PAMINA VHS au titre de ses activités 2012.

En l'absence de disposition spécifique dans le règlement financier départemental, il est proposé de procéder au versement de cette subvention de fonctionnement comme suit :

- un à deux premiers versements seront effectués sur production d'un état des dépenses intermédiaires, certifié exact par le bénéficiaire,
- le solde sera versé sur présentation du budget final détaillé du projet, certifié exact par le bénéficiaire, au prorata de la réalisation effective des dépenses.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

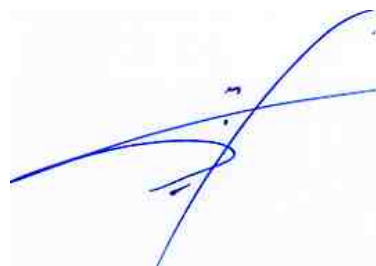
- sur la base des éléments annexés au présent rapport, approuve la modification du budget du projet INTERREG IV A « Gestion économe et durable de l'espace dans les petites et moyennes communes du Rhin Supérieur » validée par le comité de suivi INTERREG IV A Rhin Supérieur et autorise le président à signer l'avenant à intervenir sur cette base,

- sur la base des éléments annexés au présent rapport, approuve la modification du budget et la prolongation, jusqu'au 30 juin 2013, du projet INTERREG IV A « Tourisme dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur », sous réserve de leur approbation par le comité de suivi INTERREG IV A Rhin Supérieur et autorise le président à signer l'avenant à intervenir sur cette base,

- approuve les modalités de versement de la subvention accordée à l'Université Populaire PAMINA VHS au titre de ses activités 2012, à savoir : un à deux premiers versements effectués sur production d'un état des dépenses intermédiaires, certifié exact par le bénéficiaire et solde versé sur présentation du budget final détaillé du projet, certifié exact par le bénéficiaire, au prorata de la réalisation effective des dépenses.

Strasbourg, le 17/09/12

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL